



## **ASSOCIATION SPORTIVE du GOLF de SAINTE MAXIME**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : Avenue Célestin Montcocol 83120 – Sainte Maxime  
Adresse courrier : c/o Henri Felzine, Président  
512, route de Matourne – 83780 FLAYOSC

---

**Sainte Maxime le 1<sup>er</sup> Juillet 2023**

**AGO de l'Association Sportive du Golf de Sainte Maxime**

**Chère Madame, Cher Monsieur,**

**Je voudrais commencer par vous remercier de votre présence encore nombreuse aujourd'hui qui témoigne de votre intérêt pour Votre Association. J'espère ne pas trop vous enquiquiner dans cet exercice un peu longuet qu'est une assemblée générale au cours de laquelle nous allons analyser l'état de santé de votre AS. Je vous promets seulement de faire de mon mieux...**

**Je souhaite également et tout particulièrement remercier nos partenaires, et élus, toujours fidèles à ce rendez-vous :**

- **La Mairie de Sainte Maxime et toute l'équipe des sports, représentée par Mr Jérémie LEGOUPIL**
- **Nos sponsors Du Club des Partenaires, mais également tous les bénévoles qui, tout au long de l'année œuvrent pour le bon déroulement de nos activités.**

**Nous faisons aujourd'hui le bilan de l'année passée. Notre AS a poursuivi sa vigoureuse redynamisation avec l'aide de tous ses responsables, qu'ils soient membres des bureaux, Capitaines d'équipes ou animateurs sportifs (je pense à vous deux, Viviane et Daniel). Je pense également à la direction de golf et aux équipes qui militent avec nous pour encourager nos abonnés à adhérer à notre Association Sportive.**

**Un chiffre pour illustrer cette progression :**

- **Nous étions 80 adhérents AS à fin 2015 lors de la refonte du bureau de l'AS et, concomitamment, de la création de la Commission Sportive. Nous étions 266 au 31/12/2021 et nous sommes plus de 290 aujourd'hui.**
- **Certes la croissance sera moins élevée dans les années à venir, mais nous poursuivrons notre effort**

**Mais nous avons besoin de l'adhésion et du soutien de tous pour réussir notre mission. Aussi, comme je le fais à chaque AG, je paraphraserai le Président Kennedy : « *Demandez-vous ce que vous pourriez faire pour votre association, et non pas ce que votre association peut faire pour vous !* »**

**Notre Trésorier, vous présentera les comptes de 2022 et le prévisionnel 2023**

**C'est ensuite Chantal, Présidente de notre Commission Sportive qui vous présentera l'activité sportive de 2021.**

**Enfin, Anne Hazet, référente de notre École de Golf étant absente, c'est Chantal qui fera un focus sur l'activité de l'année écoulée.**

**Vous le savez, notre Association fait appel à certaines valeurs, et plus particulièrement au soutien apporté à nos jeunes golfeurs.**

**C'est un élément majeur auquel nous attachons la plus haute importance.**

**Si nous avons obtenu le label FFG grâce à l'action de Chantal, nous avons développé le volet 'compétitions' sous l'impulsion énergique de Anne.**

**Cet aspect compétitions pour nos jeunes est des plus importants.**

**Pour faire un parallèle rapide, imaginez l'équipe de foot ou de volley de Sainte Maxime qui ne jouerait que sur son stade, sans aucune rencontre contre d'autres équipes. C'était le cas précédemment pour nos jeunes golfeurs. Mais aujourd'hui, nos jeunes effectuent une bonne douzaine de déplacements pour rencontrer d'autres équipes sur d'autres parcours. Ils peuvent ainsi se confronter aux réalités de la compétition.**

**Mais l'abondement annuel de 100€ que nous offrons à quelque 40 enfants auquel s'ajoutent le coût des compétitions (entre 12 et 15 par an) fait que nous atteignons les limites de nos possibilités financières. Car c'est au total un budget de quelque 6.000€ qui est consacré à notre École de Golf.**

**Le soutien de la Ville, à hauteur de 3.000€, fait que nous pouvons maintenir et mener à bien notre action auprès des élèves de l'École de Golf.**

**Nous tenons à remercier Monsieur le Maire de Sainte Maxime et ses équipes pour l'aide et le soutien qu'ils apportent à nos jeunes.**

**Je voudrais aussi aborder un sujet qui nous est cher. Il s'agit du Club des Partenaires.**

**L'idée du club des Partenaires est de permettre à nos donateurs de témoigner leur implication et leur générosité pour soutenir notre action.**

**La récente Coupe de la Commission Sportive/le club des partenaires a réuni quelque 120 golfeurs et nous avons eu l'occasion de rappeler l'intérêt de votre soutien.**

**Vous le savez, les dons que vous effectuez sont déductibles pour les 2/3 de votre impôt. En clair, un don de 300€ par exemple à un coût final de seulement 100€.**

**Nous avons lancé ce Club l'an passé avec des résultats prometteurs. Je vous adresserai dans les prochains jours un courrier pour solliciter votre aide.**

\*  
\*                      \*

**Je profite de cette assemblée pour souhaiter la bienvenue aux nombreux Membres qui nous ont rejoint courant 2022 et depuis début 2023 et les remercient par avance de la part active prochaine ou future qu'ils voudront bien prendre dans notre Association.**

**Pour conclure, je voudrais, une fois encore, remercier et féliciter tous les bénévoles du club qui donnent de leur temps et de leur énergie. Et si notre Association gagne, c'est grâce à ses bénévoles**

**Je souhaiterais que tout le monde ait bien conscience du travail et du temps que nos bénévoles consacrent à notre Association**

**Au nom de mes collègues du bureau, je les remercie vivement. Mais je tiens aussi à remercier la Direction et toute l'équipe du Golf de Sainte Maxime, qui par leur implication nous offrent un cadre des plus satisfaisants pour la pratique de notre sport favori**

**Le Président  
Henri Felzine**